

Appel

Pour l'enseignement des Littératures Francophones en France

Nous, professeurs de lettres de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, écrivains des francophonies littéraires, élus des instances représentatives des établissements d'enseignements (Conseil Supérieur de l'Éducation, Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche...), présidents d'universités, étudiants de lettres, lycéens, amoureux des lettres, nous **prononçons pour une extension de l'enseignement des Littératures Francophones en France dans les divers secteurs du système éducatif français** au primaire, au secondaire, au supérieur.

Dans cette année marquée du sceau de toutes les reconnaissances institutionnelles des Francophonies : année Senghor célébrée à l'Assemblée Nationale, réception d'Assia Djebar à l'Académie Française, dont nous félicitons, - après, et nous ne l'oublions pas le rejet de la candidature par l'Académie française en 2004 (qui n'avait recueilli que dix voix sur vingt-neuf) de notre collègue Amin Maalouf -, la représentation des « Orphées Noires » à la Comédie Française, pour ne prendre que ces trois exemples marquants.

Une page est désormais tournée, celle de la relégation des littératures francophones dans les périphéries de la littérature, au nom d'une conception restrictive de la littérature française. Cette évolution bienvenue et tardive tient compte d'une **réalité encore trop méconnue : plus de titres en français sont publiés hors de France qu'en France même.**

Il est **essentiel que l'enseignement des lettres en France en tienne davantage compte afin de fournir aux élèves et aux étudiants des outils pour comprendre cette réalité.** Que dirait-on d'études des langues et civilisations de l'anglais qui méconnaîtraient les écrivains américains, ou encore d'études du portugais et de l'espagnol qui tairaient les écrivains d'Amérique Latine ! D'autant que les nouveaux publics d'élèves des établissements sont aujourd'hui riches d'une diversité d'origines et de culture, à l'image de la France, et qu'il importe pour nous de contribuer par une plus grande variété des corpus, à les réconcilier avec les pratiques de lecture et d'écriture. Nous citerons un poète des Antilles, René Depestre : « *De temps à autre il est bon et juste/ de conduire à la rivière la langue française/ et de lui frotter le corps/ avec les herbes parfumées/ qui poussent en amont/ de mes vertiges d'ancien nègre marron.* »

C'est pourquoi nous appelons de nos vœux des traductions concrètes des « ouvertures sur les espaces culturels francophones et européens qui lui sont historiquement liées¹ » inscrites en 2001 dans les programmes de français du secondaire, alors que vient d'être annoncée la mise en chantier de nouveaux programmes après la signature du « socle commun », et alors qu'un nouveau programme de français de la classe de première générale et technologique, devrait être présenté le lundi 10 juillet au Conseil Supérieur de l'Éducation (C.S.E.). Ce nouveau programme qui s'appliquera à la rentrée scolaire 2007/2008, fait suite à une « consultation nationale » organisée au premier trimestre 2006 auprès des professeurs de lettres de lycées généraux et technologiques dans les académies, et nous vous demandons d'en rendre publics les résultats.

¹ Programme d'enseignement du Français en classe de première des séries générales et technologiques, BOEN n°28 du 12-7-2001

Pour que ces premières ouvertures ne restent pas lettres mortes, sans déclinaisons dans les contenus des programmes, nous vous faisons deux propositions concrètes en ce sens.

L'année de première est une année décisive : c'est l'année des épreuves anticipées de français du baccalauréat, premier grade universitaire, et c'est la dernière année où des générations de lycéens auront un contact scolaire avec l'enseignement des lettres, avec seulement -et nous le regrettons- trois heures hebdomadaires en série technologique (contre cinq heures pour la série littéraire).

Première de nos propositions, inscrire un nouvel objet d'étude optionnel consacré aux « Littératures francophones : Identités, Langages, Métissages » dans toutes les séries de première. Dans tous ses espaces géo-linguistiques : Afrique sub-saharienne, Maghreb, Antilles-Caraïbes, Europe, Québec, Océan indien, Madagascar, Proche-Orient,...

Deuxième de nos propositions, compléter les thèmes de la liste des Travaux Personnalisés Encadrés (T.P.E.) de Lettres de Première par deux thèmes : « Les mondes francophones » ; et en littératures comparées « Littératures d'Europe ». Rappelons que le programme des TPE de Lettres de Terminale, supprimés par le précédent Ministre, prévoyait un thème consacré à *l'Europe*, dimension incontournable aujourd'hui. Nous ajoutons qu'il serait très souhaitable d'encourager notamment dans le supérieur le développement des recherches sur les francophonies et leurs publications (par dotations...), et de soutenir l'édition et la diffusion des publications des mondes francophones.

Il s'agit de choisir entre le statu quo actuel fait de déclarations de principes sans concrétisations dans le contenu des programmes, ou bien mieux de donner des traductions concrètes à des ouvertures inscrites depuis cinq ans déjà dans les programmes de première, pour faire vivre les enseignements des Lettres en France, auquel des « déclinologues » prédisent depuis des décennies un sombre avenir. Nulle résignation, les Belles Lettres Françaises ont un brillant passé, qui constitue un patrimoine **vivant** qu'il importe de faire connaître, et d'enseigner qui embrasse le passé et le présent dans leurs diversités et leurs richesses, pour mieux en construire l'avenir.

Premiers signataires :

Qualité, adresse : Professeur de Lettres de Lycée / d'Université / d'IUFM /
Ecrivain / Président d'Université / Elu CSE.

<mailto:anthony.whitney@free.fr>